

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>8<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PIERRE_CHARRON	Numéro	72U7
Adresse du site	<b>32, avenue George V</b>	Hauteur	R+10 (31,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 800 MHz sur un site 2G/3G/4G.</b>		
Complément d'info	Trois antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (115°, 230° et 350°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>12/05/2016</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>06/03/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>06/05/2020</b>
Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 12/05/2016</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout du 800 MHz</b> , sur un site couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 115°, 230° et 350°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7° à 11°
Estimation	<b>115° &lt; 4V/m ; 230° &lt; 5V/m ; 350° &lt; 5V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

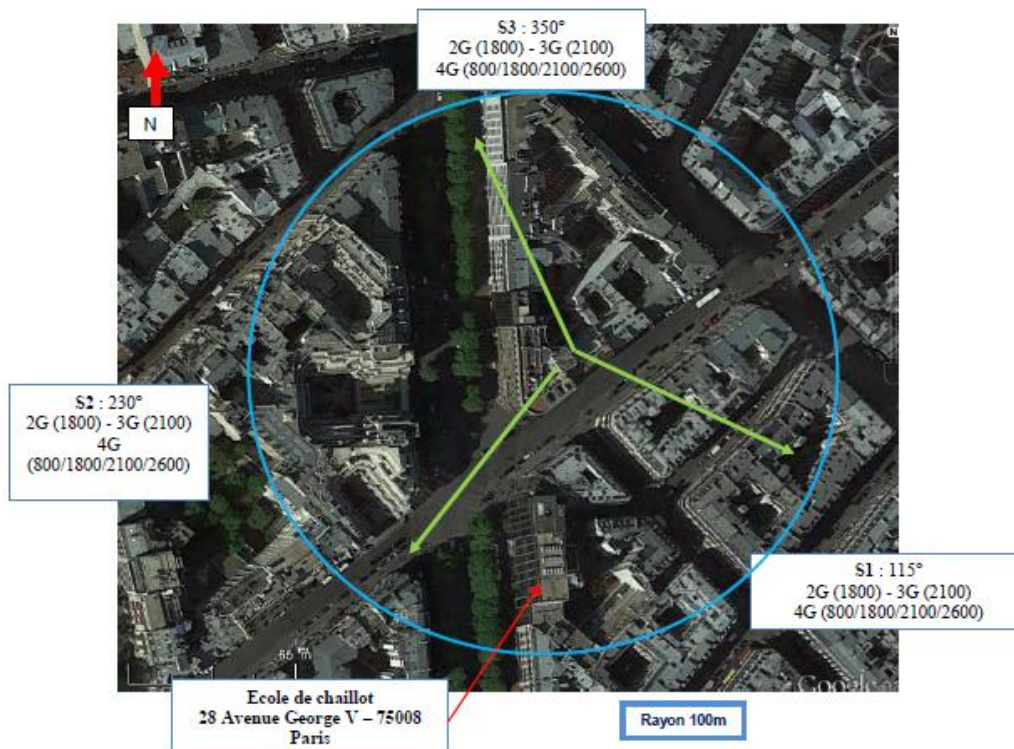
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Aucune modification.
Zone technique	Les armoires techniques sont installées sur la terrasse.
Hauteur antennes/sol	37,95 m

#### Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

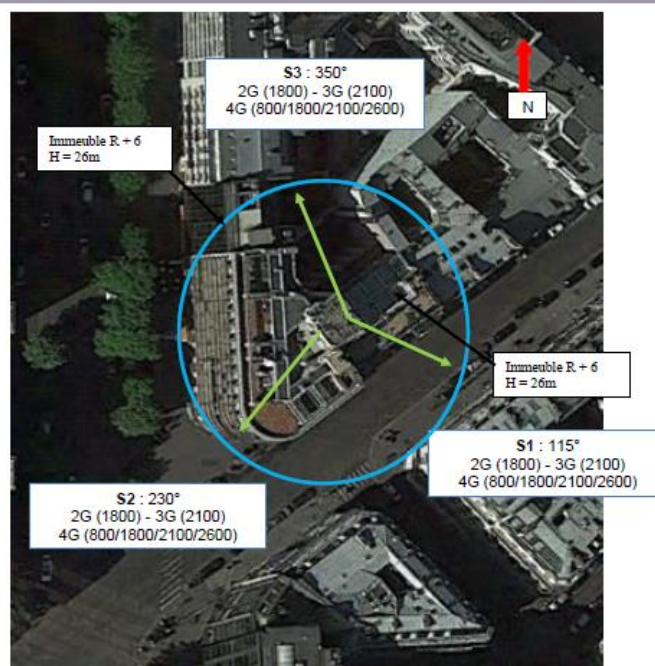
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu en V/m
Ecole de Chaillot	28 Avenue George V 75008 Paris	20m	Non	65	1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 115°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m.  
La hauteur correspondante est de 25.5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.  
La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé compris entre 4 et 5V/m.  
La hauteur correspondante est de 31.5m.



	Azimut 115°	Azimut 230°	Azimut 350°
Niveau maximal	Compris entre 3 et 4V/m	Compris entre 4 et 5V/m	Compris entre 4 et 5V/m
Hauteur	25,5m	28,5m	31,5m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

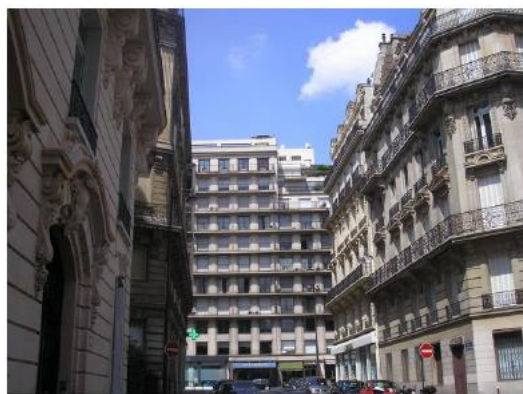
## Vue des Antennes Avant/Après



Etat projeté  
(Antennes non visibles depuis la voie publique)



Etat projeté ( Vue 2 )  
(Antennes non visibles depuis la voie publique)



## Vue des Azimuts

AZIMUT 115°



AZIMUT 230°



AZIMUT 350°

